

## Pourquoi faut-il préserver ces boisements ?

A l'interface entre l'eau et la terre, les boisements de bords de cours d'eau, également boisements appelés « rivulaires », forment des corridors écologiques et remplissent de nombreuses fonctions. Leur fonctionnement est intimement lié à la rivière et ils s'intègrent ainsi dans un écosystème propre à de nombreuses espèces végétales ou animales. Aujourd'hui ces milieux portent différents enjeux, à la fois économiques et écologiques, et méritent donc notre attention.

## Ils jouent un rôle de protection contre les inondations et les phénomènes d'érosion

Ils agissent comme « frein dynamique » face à une crue, en limitant la vitesse d'écoulement des eaux, sa force et ses impacts. Ce rôle qu'ils jouent leur a donné le nom de « boisements écrêteurs de crue ».

En outre, grâce à leur système racinaire, ils maintiennent les sols et limitent les pertes causées par le ruissellement et l'érosion des berges.



## Ce sont des milieux naturels abritant une biodiversité riche et parfois spécifique

A cheval entre deux milieux physiques distincts, l'eau et la terre, ces boisements abritent de nombreuses espèces telles que les emblématiques castor et loutre d'Europe. Cette biodiversité riche est menacée par la fragmentation des milieux que causent les activités humaines. Les enjeux tiennent à la fois dans leur protection et leur restauration.



## Par leur exploitation / valorisation, ils font partie intégrante de l'économie du territoire

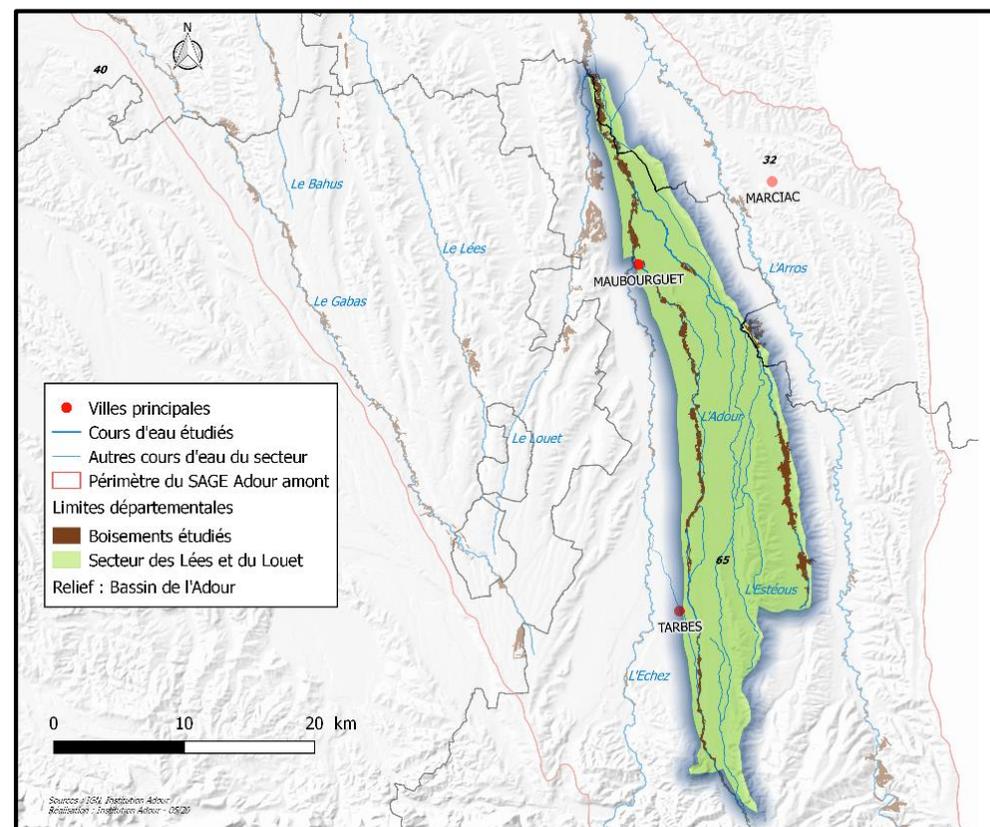
Le développement du bois énergie dans le cadre de la transition énergétique engendre un besoin en ressource auquel les boisements rivulaires répondent de plus en plus. Ici, l'enjeu concerne principalement la conciliation des activités sylvicoles et des méthodes de gestion des milieux rivulaires.



## Le sous-bassin :

Le secteur amont de l'Adour, tel que défini dans cette démarche, s'étend des premiers contreforts pyrénéens, au niveau de Montgaillard dans les Hautes-Pyrénées, jusqu'à la limite avec le département du Gers, entre Hères et Jû-Belloc. Ce secteur traverse la vallée de l'Adour où l'activité agricole est prédominante. Les boisements rivulaires bordent l'Adour sur l'ensemble du secteur, excepté dans l'agglomération tarbaise et se mélangent à d'autres types formations boisées (boisements mixtes de feuillus, plantations diverses, ...).

L'Estéous est un petit affluent d'environ 45 km de long qui naît à Souyeux et rejoint l'Adour à Labatut-Rivière. Ce petit cours d'eau n'est bordé que par des boisements de fond de vallées (chênaies-charmais-frênaies), parfois très linéaires et étroits.



# Les boisements rivulaires

## des sous-bassins de l'Adour amont et de l'Estéous

### Analyse du risque inondation :

Avec l'Adour landais, ce secteur est probablement le plus exposé de tous au risque inondation. Les enjeux humains y sont nombreux et concernent autant les habitations que les emplois. Sur ce secteur, l'Adour traverse de nombreuses communes qui concentrent les enjeux, comme Maubourguet, Gensac, Artagnan, Camales ou encore l'agglomération tarbaise. Les boisements y ont un rôle important d'écrêteur de crue mais ce rôle est à relativiser car les plantations, moins efficaces que les boisements naturels, sont nombreuses (notamment les peupleraies). Il y a donc un intérêt manifeste à maintenir et favoriser le développement de boisements rivulaires pour améliorer leur capacité à freiner les vitesses d'écoulements et limiter l'impact des crues. L'Estéous est aussi concerné avec des enjeux localisés sur Rabastens-de-Bigorre et Escondeaux notamment, où les boisements sont par ailleurs absents.

### Analyse des enjeux d'érosion :

Les phénomènes d'érosion sont relativement modérés le long de l'Adour, en comparaison d'autres affluents comme l'Echez, les Léés ou le Louet. Ils s'expriment plus fortement, en revanche, sur le bassin versant de l'Estéous. Entre ces deux cours d'eau, les types d'enjeux humains exposés sont aussi différents (l'Adour traversant l'agglomération tarbaise et l'Estéous bordant presque exclusivement des terrains agricoles) avec des incidences sur les biens, la sécurité des personnes ou encore la qualité des cours d'eau.

Les boisements rivulaires et la végétation de manière générale ont un rôle protecteur face à ce phénomène. Si les boisements rivulaires protègent les enjeux à proximité de la rivière, les alignements de haies permettent, eux, de limiter l'érosion des sols quasiment à la source. Enfin, par endroit, des problématiques d'érosion de berge apparaissent et sont souvent dues à une absence totale de ripisylve (bande boisée en sommet de berge). Là aussi, le moyen de lutte le plus efficace reste la reconstitution d'une ripisylve qui viendra fixer les berges grâce à son système racinaire.

Le risque érosion s'exprime donc de multiples façons sur ce secteur mais des solutions adaptées, fondées sur l'utilisation de la végétation rivulaire, existent et méritent d'être envisagées au cas par cas.

### Activité de la filière bois :

La sylviculture est peu pratiquée sur l'Estéous, à l'inverse de l'Adour au bord duquel de nombreuses parcelles en culture ont été recensées. L'exemple le plus marquant est celui d'Aurensan et Vic-en-Bigorre où la quasi-totalité des boisements en bord de cours d'eau sont des parcelles de peupliers ou d'autres essences adaptées à ces milieux.

Peu d'informations sont en revanche disponibles sur l'activité liée au bois énergie mais les équipements présents à Pouyastruc et Lescurry (Estéous) et la centrale de cogénération de Maubourguet (Adour) témoignent du développement de la filière à l'échelle de la région Occitanie. Les boisements rivulaires de l'Adour amont pourraient ainsi subir une pression d'exploitation qu'ils ne peuvent pas supporter, au regard des enjeux écologiques qu'ils portent.



### Enjeux écologiques du sous-bassin :

L'Adour amont compte de nombreux sites d'intérêt faunistique et floristique qui sont bien étudiés. Ces zones à enjeux s'étendent de façon plus ou moins continue le long de cette partie de l'Adour, à l'exception de l'agglomération tarbaise qui regroupe moins d'enjeux écologiques. En amont et aval de la ville, de nombreux relevés attestent de la présence d'une faune et d'une flore particulière (loutres, cistudes, libellules, oiseaux et perce neige notamment) ainsi que d'un maillage d'habitats

adaptés à leurs exigences écologiques, bon nombre d'entre elles étant dépendantes de ce type de milieux. En outre, la partie amont du secteur abrite très probablement le discret et emblématique desman des Pyrénées. Les enjeux sur ce secteur sont doubles, touchant à la fois à la conservation des boisements existants, au maintien de leur bonne qualité écologique et à la restauration des milieux dégradés dans un but de reconnexion des continuités écologiques.



**Vous cherchez des informations complémentaires ou plus précises ?  
Des outils sont à votre disposition !**

Les atlas cartographiques de la démarche, déclinés par type d'enjeu :

- Localisation et typologie des boisements rivulaires → 1 atlas
- Inondation → 2 atlas
- Erosion → 1 atlas
- Biodiversité → 2 atlas



**Disponibles en téléchargement sur :**  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr)

### Des professionnels et experts sont également là pour vous conseiller !

Gestion forestière : CRPF (forêts privées) et ONF (forêts publiques)

Connaissance, conseil et sensibilisation : Arbres et Paysages, CBNPMP, CEN MP, CPIE, NEO

**Gestion de la rivière et de ses enjeux : SMAA (syndicat mixte de l'Adour amont)**

Travaux : Services de l'état - DDT 65

